



Association du personnel
préretraité & retraité de
l'Université de Montréal



Mot de la présidente

Table des matières

Mot de la présidente	1
Les activités	2
Assurances Croix Bleue	4
Trésorerie	4
Régime de retraite	5
Sur la toile	5
Relations avec les autres Associations	6
FADOQ	7
In memoriam	7
Photos souvenir	8
Dîner de Noël 2018	10
Nos partenaires	11
Publireportages de La Personnelle	13
Nos coordonnées.....	16

Bonjour chers membres de l'APRÈS l'UM,

J'espère que votre été fut bien agréable ! Alors que vous profitez du beau temps sous le soleil, notre équipe s'affairait à préparer une programmation de loisirs couvrant les saisons d'été, d'automne et même d'hiver. Vous recevrez aussi les dernières nouvelles de notre régime de retraite, des assurances et toute autre information pertinente venant de la Coalition et de divers syndicats.

Je tiens à remercier mon équipe qui a conjugué ses efforts afin de tout coordonner et de nous offrir des moments de plaisir exceptionnel. Chapeau à Danielle Périnet qui a excellé cette année dans l'organisation d'activités culturelles de choix !

Lors de l'Assemblée générale de mai 2018, certains membres présents ont eu la générosité de donner leur nom, offrant leur support aux diverses tâches de l'Association. Je les remercie vivement pour leur aide précieuse.

Bienvenue parmi nous à Mme Lyette Surprenant et merci pour son engagement au sein de notre Association en tant que responsable et notre porte parole à la DRH pour l'assurance Croix Bleue.

En terminant, je vous invite à noter la date du dimanche 2 décembre 2018. Nous célébrerons ensemble la Fête de Noël et soulignerons le 30^e anniversaire de L'APRÈS l'UM.

Je serai présente aux côtés des membres de mon équipe pour vous y accueillir. Afin de rendre ce moment inoubliable, vous recevrez au nom de l'APRÈS l'UM et de ses commanditaires de beaux cadeaux pour l'occasion.

Je souhaiterais, encore cette année, inciter nos jeunes retraitées et retraités à se joindre à nous pour assurer la relève et garantir la bonne santé et la survie même de notre Association.



Au plaisir de vous revoir toutes et tous à notre Fête Noël et à la célébration de notre 30^e !

Sylvia Francis

Bonne lecture !



Activité de recrutement 2018-2019

Nous recrutons tout au long de l'année mais la réception annuelle du Recteur, en hommage aux membres du personnel qui prennent leur retraite durant l'année courante, demeure une très belle opportunité pour inciter les nouveaux retraités à faire partie de notre Association. Cette année, parmi les nouveaux membres qui se sont inscrits sur place lors de la réception, nous avons fait tirer une carte-cadeau offerte par La Personnelle pour l'occasion.

Sur la photo ci-contre, notre Présidente remet son prix, à la gagnante, Mme Francine Verreault à qui nous souhaitons la bienvenue parmi nous !



Bilan des activités 2018

Notre sortie tant attendue du 26 septembre dernier a été un succès. Nous étions 38 à participer à la visite du domaine de Lavoie, vignoble et cidrerie à Rougemont. Comme chaque année, une contribution de l'Association a rendu possible cette activité. De plus, lors du trajet, un tirage à bord a permis à 10 personnes de gagner 20 \$ chacune, facilement dépensés au kiosque du vignoble !

Francis Lavoie, propriétaire, nous a fièrement montré les installations et une infime partie du vignoble où s'y côtoient 20 000 pommiers et 4 000 poiriers. Puis, dans la salle de réception, avec vue sur vignes et montagne, généreusement prêtée par les hôtes, se sont déroulés la dégustation des produits et le repas chaud commandé à un traiteur de la région.

Cette journée s'est poursuivie, malgré la pluie, quelques kilomètres plus loin par une visite guidée du Fort Chambly, situé au pied des Rapides de la rivière Richelieu, ainsi qu'une marche sur la rue Richelieu, lieu de résidence à l'époque de quelques commandants de la garnison du Fort.



Notes : Pour certaines activités, le nombre de participant/e/s a une incidence sur le prix que l'Association doit vous demander.

Si vous devez vous désister, il est important de le signaler minimalement 48 heures à l'avance.

Ginette Lambert

Responsable des activités

Quelques statistiques des autres activités culturelles organisées depuis août 2018 (Presque toutes les places disponibles ont été comblées !)

Vendredi 31 août 19 h : Nagano célèbre les grands Chœurs de Wagner et Verdi

23 personnes étaient présentes dans les loges de la Mezzanine de la Maison symphonique. Le concert a été précédé d'un délicieux repas au restaurant Ong Ca Can rue Ste-Catherine.

Vendredi 14 septembre 19 h 30 : Récital de *Marie-Nicole Lemieux*, contralto avec Daniel Blumenthal au piano. 13 personnes étaient présentes à la quatrième rangée du Parterre de la salle Bourgie du Musée des beaux-arts de Montréal.

Mardi 23 octobre 14 h : Une visite guidée de l'exposition *Reines d'Égypte* au Musée Pointe-à-Callière. 18 personnes étaient au rendez-vous pour le dîner au restaurant du Musée, l'*Arrivage*, et pour la visite guidée qui a suivi le repas.



Participez en grand nombre à nos activités !

Hélène Lavigne
Secrétaire

Danielle Périnet
Activités culturelles

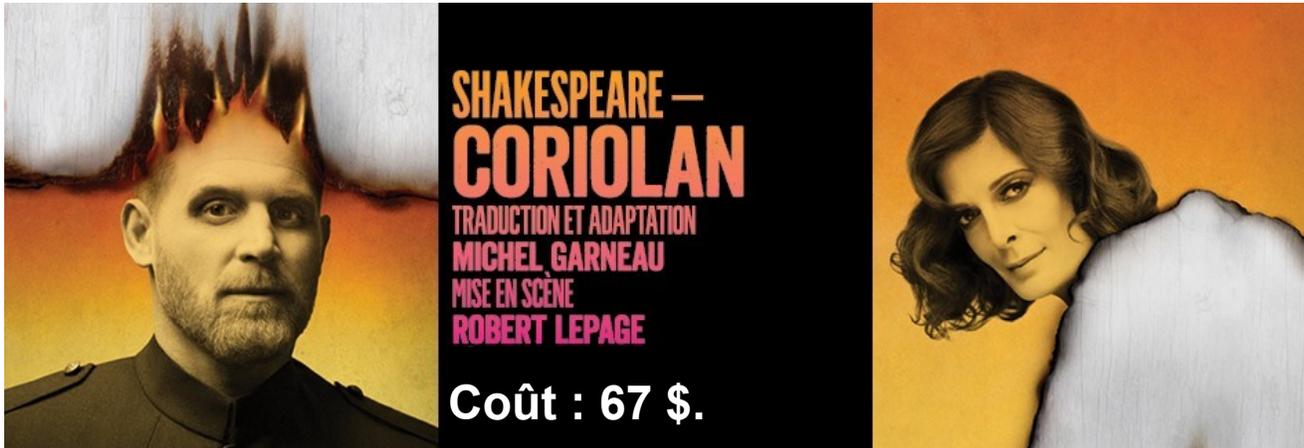




Activités à venir



Prochaine activité le 30 janvier 2019 à 20 h au Théâtre du Nouveau Monde



Texte **Shakespeare**
 Traduction et adaptation **Michel Garneau**
 Mise en scène **Robert Lepage**

Une production originale du Festival de Stratford 2018
 Créée en collaboration avec Ex Machina
 Production Théâtre du Nouveau Monde

Distribution : Mikhaïl Ahojja, Ariane Bellavance Fafard, Jean-François Blanchard, Louise Bombardier, Anne-Marie Cadieux, Jean-François Casabonne, Lyndz Dantiste, Rémy Girard, Alexandre Goyette, Reda Guerinik, Tania Kontoyanni, Gabriel Lemire, Jean-Moïse Martin, Widemir Normil, Elliott Plamondon, Philippe Thibault-Denis, Jess Viens, Tatiana Zinga Botao



Février 2019 : Dîner de la St-Valentin !



Mi-mars 2019 : Conférences La face cachée de la retraite

**Au-delà du plaisir, les autres aspects de la retraite
 (hébergement des aînés, aspects psychologique, financier et juridique)**

Les présentations seront faites par (photos de gauche à droite) :

- Mme Marie Montpetit : intervenante psychosociale, auteure et conférencière.
- Me Isabelle Martin : notaire, conseillère juridique et célébrant de mariage.
- M. David Lessard : conseiller associé, valeurs mobilières Groupe Investors et Gestion privée de patrimoine.
- Mme Sylvie Côté : consultante en communication, formatrice et animatrice.





Dossier Croix Bleue

Pour toutes questions au sujet de l'Assurance Croix Bleue, je prendrai la relève de notre dévouée collègue Jeannine Joly qui a su si bien s'en occuper pendant plusieurs années et que nous remercions chaleureusement pour son travail.

Je puis vous assurer que je ferai tout mon possible afin d'être aussi efficace !

Voici une question soulevée qui a dorénavant une réponse :

Tous membres de la Croix Bleue prenant des médicaments au mois de janvier paient une franchise. Si, pendant l'année, vous atteignez votre 65^e anniversaire et que vous désirez conserver votre assurance Croix Bleue, devez-vous payer une nouvelle franchise ? La réponse est NON. Vous n'avez pas à défrayer le coût d'une 2^e franchise.

Suite à une entente avec Mme Aline Myre de la DRH, si, pendant l'année 2018, vous avez payé une 2^e franchise, veuillez l'en aviser directement. C'est un membre de son équipe qui viendra en aide aux membres de l'APRÈS l'UM. La demande sera prise en charge très rapidement.



Voici les coordonnées qui m'ont été communiquées :

avantages-sociaux@drh.umontreal.ca

Tél.: 514-343-6441 poste 1477

J'espère vous voir au *Dîner de Noël* du 2 décembre prochain.

Venez vous amuser et fêter le plaisir d'être en santé !

Lyette Surprenant

Responsable dossier Assurances Croix Bleue

APRÈS l'UM



Trésorerie



Un 30^e anniversaire en pleine santé financière !

En tant que pionnier de la gestion des finances de l'APRÈS l'UM, au poste depuis plus de 20 ans, j'ai le plaisir de vous dire qu'elles se portent aujourd'hui à merveille. Grâce à une saine gestion, à une belle organisation des membres du CA, à la contribution de notre principal partenaire, notre réserve suit toujours sa courbe ascendante, ce qui nous permet de contribuer davantage aux frais relatifs aux activités de l'Association.



Réjean Roy

Trésorier

Citons, par exemple, la prise en charge plus substantielle que d'habitude de notre quote-part au coût du transport par bus pour la visite du vignoble en septembre dernier.

Précisons que l'Association a pu doubler cette année le don annuel pour le panier de Noël des étudiants de l'UdeM.

Mentionnons aussi le fait de fixer à seulement 45 \$ le couvert le dîner de Noël et pour nos membres et pour leurs invités. Sans oublier l'augmentation généreuse du nombre de cadeaux destinés au tirage du 2 décembre dans le but d'ajouter au plaisir et à la satisfaction de nos membres à l'occasion du 30^e de notre Association.



Régime de retraite

DES NOUVELLES DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE

L'Assemblée annuelle du régime de retraite s'est tenue le 25 septembre dernier. Lors de cette rencontre, nous avons appris que notre régime de retraite avait passé le cap des quatre milliards de dollars pour terminer au 31 décembre 2017 à (en millions de dollars) 4 035,9. Pour l'année 2017 le rendement annualisé a été de 10,7 %, pour quatre ans il a été de 10,0 % et finalement pour dix ans il a été de 7,2 %.

En conformité avec la loi sur les Régimes de retraite du secteur universitaire (RRSU), les coûts de notre régime sont partagés depuis le 1^{er} janvier 2018 selon les modalités suivantes :

- Cotisation d'exercice (17,81 %) et cotisation de stabilisation (1,78 %) : 45 % pour les participants et 55 % pour l'Université.
- Cotisation d'équilibre (1,30 %, afin de renflouer le déficit actuariel) : 50 % pour les participants et 50 % pour l'Université.

Voici l'état de la participation au régime de retraite au 31 décembre 2017 :

- Participants actifs..... 6 739
- Participants retraités et conjoints survivants..... 5 012
- Participants ayant droit à une rente différée..... 1 420

Le comité de retraite a décidé de déposer une évaluation actuarielle au 31 décembre 2017 avec certaines hypothèses actuarielles revues. Il n'y a pas de hausse anticipée des cotisations pour les participants ainsi que pour l'Université et la prochaine évaluation serait donc déposée au plus tard le 31 décembre 2020.

Au sujet du remboursement du report de cotisations de la part de l'Université au cours des années 1998 à 2002 le solde se chiffrait à 64,6 M \$ au 31 décembre 2017. Le remboursement annuel de ce congé de cotisations auprès de notre caisse de retraite est estimé à 0,98 % de la masse salariale annuelle et le remboursement serait complété au cours de l'année 2037.

Lors de la rencontre, on nous a rappelé que la Politique en matière d'investissement responsable en vigueur depuis le 1^{er} juin 2017 intégrait des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans la sélection et le suivi des gestionnaires externes. De plus, 70 % des actifs du RRUM sont gérés par des gestionnaires (66 % au 31 décembre 2016) externes signataires des PRI (Principes pour l'investissement responsable).

En terminant, si vous voulez plus de détails sur la présentation de l'Assemblée annuelle 2018, elle est disponible à l'adresse suivante : <http://www.rrum.umontreal.ca/wp-content/uploads/2012/07/28e-Assemblée-annuelle.pdf>



Margaret Lapointe

Votre représentante au comité de retraite



Sur la toile

Suivez-nous sur le WEB !

www.apresum.umontreal.ca

[facebook.com/APRES-IU#M-352903838141936](https://www.facebook.com/APRES-IU#M-352903838141936)



Jean-Pierre Baril
Webmestre



Serge Généreux
Responsable de la page Facebook

1) FADOQ

Les membres **cotisant** à l'Après l'UM, peuvent maintenant adhérer à la FADOQ au coût de 20 \$. Ceci permettra de grossir les rangs d'un organisme de plus d'un demi-million de membres qui pilote plusieurs dossiers touchant les aînés en plus de vous faire bénéficier de nombreux rabais et privilèges.

Personnellement, suite à un dégât d'eau, j'ai vu la franchise de mon assurance avec **Intact** être réduite de 500 \$ à 200 \$ grâce à ma carte de la FADOQ.

Pour adhérer, vous trouverez les détails sur le site de votre Association.

2) AQRP (Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic)

L'appartenance à cet organisme vous permettra, entre autres, d'avoir accès à un produit d'assurance-maladie (complémentaire au régime public RAMQ, mais de façon facultative) particulièrement intéressant. Vous devez être vigilant puisque vous avez 60 jours, suite à votre 65^e anniversaire, pour vous en prévaloir sans avoir à fournir de certificat médical.

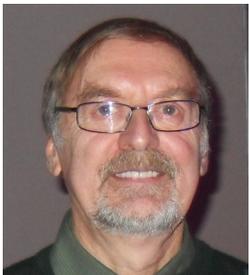
Voir les détails sur le site de votre Association (www.apresum.umontreal.ca)

3) NOUVELLES TOUCHANT LES RÉGIMES DE RETRAITE

Dans ce dossier, c'est le calme plat, pour le moment...

Avec les différentes lois touchant les régimes de retraite de plusieurs secteurs, le gouvernement et les employeurs ont atteint leur objectif : transférer vers les individus les risques liés aux éventuelles crises boursières, problème accentué par le vieillissement de la population. Ainsi, si l'actif de la caisse devient insuffisant pour que le régime assume la totalité de ses obligations, ce sont désormais les personnes salariées et les personnes retraitées qui combleront le manque par des réductions de bénéfices. Notons que dans le secteur universitaire, cette obligation est toujours partagée moitié/moitié entre l'employeur et les participants au régime. Tant que ne surviendra pas une sévère crise boursière, les personnes retraitées ne ressentiront aucun impact au chapitre des bénéfices actuels.

La constitutionnalité de ces lois a été contestée, mais ce sont des causes qui devront attendre les décisions des juges de la Cour suprême du Canada.



André Fleury

Vice-président

Responsable des liens avec les autres organisations de retraités.





Depuis 2014, notre Association est membre associatif du Réseau FADOQ qui compte actuellement plus de 475 000 membres et est présent dans toutes les régions du Québec.



Le Réseau FADOQ est dirigé par un conseil d'administration formé de bénévoles aux compétences variées et aux expertises utiles. En tout, ce mouvement compte plus de 17 000 bénévoles !

Coût annuel d'adhésion :

20 \$ au lieu de 30 \$

(pour nos membres actifs seulement)

Pour adhérer nous vous invitons à contacter la
FADOQ – Région île de Montréal au 514 271-1411

en mentionnant que vous êtes membre de l'APRÈS l'UM



**C'est avec une grande tristesse que nous avons
appris le décès de cinq de nos membres :**



Sylva Landry (février 2018)

Fernand Lafleur (juin 2018)

Yvon Marcoux (juin 2018)

Francine Giguère (juin 2018)

Thérèse Houle (août 2018)



**Nos plus sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches ainsi
qu'à nos membres qui ont perdu un être cher au courant de l'année 2018**

Souvenirs de nos 30 ans d'existence
(Vous trouverez ces photos et bien d'autres sur notre page Facebook)

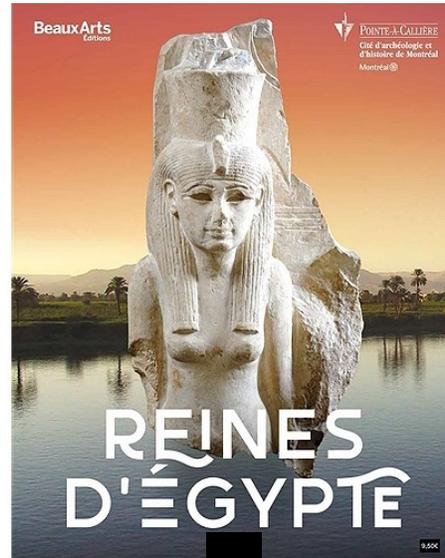
Dîner de Noël du 25^e anniversaire



Activités en image
(Vous trouverez ces photos et bien d'autres sur notre page Facebook)



Vignoble du Domaine de Lavoie



Le dîner avant la visite



Pour son 30^e anniversaire, l'Association est heureuse de vous inviter au

Dîner dansant de Noël

qui aura lieu pour la dernière fois à La Plaza, 2^e étage (Résidence EVO)

le dimanche 2 décembre 2018 à 11h

420, rue Sherbrooke Ouest (Métro Place-des-Arts)



Le coût est de 45 \$/personne pour vous ainsi que vos invités

Nous débuterons à 11h30 par un cocktail au Foyer Gouverneur ; un punch tropical (sans alcool) et un vin mousseux, accompagnés d'un service de canapés chauds et froids sélection du chef.

À 12 h 15, nous serons conviés à la salle à manger « Les Verrières » pour déguster un repas de choix:

Une entrée :

Salade Circos

(épinards, canneberges sèches, fromage de chèvre, vinaigrette à l'érable)

Choix d'un plat principal :

- 1- Bœuf braisé sauce au porto, servi avec riz sauvage et légumes
- 2- Poulet parmesan servi avec pâtes « Choix du Chef »
- 3- Vol-au-vent au saumon servi avec légumes frais du jour.

Choix de desserts :

Tiramisu ou salade de fruits

Petits pains et beurre - Café et thé

Un bar payant sera aussi disponible

Le stationnement est réduit à 10\$ ou 13 \$ par véhicule avec un coupon qui vous sera remis à la réception.

L'Association offrira une bouteille de vin blanc et une bouteille de vin rouge par table de 8 personnes

Comme l'an dernier il y aura de beaux prix à gagner offerts par l'Association. Le tirage se fera avant et durant le repas pour laisser plus de temps à la danse.

Afin de célébrer Noël en musique et danse, nous avons retenu les services de Marie-Chantal Cartier

Au plaisir de vous voir nombreux à cette activité pour célébrer ensemble notre 30^e anniversaire. N'hésitez pas à inviter vos ami(e)s

Date limite pour les inscriptions : 20 novembre 2018

Merci de nous faire parvenir votre paiement, par chèque à l'ordre de l'APRÈS L'UM, à l'adresse ci-dessous :

APRÈS L'UM

Université de Montréal

Pavillon 3744 Jean-Brillant - Porte 390-27

C.P. 6128, succursale Centre-Ville

Montréal, QC

H3C 3J7



Votre paiement doit nous parvenir avant le 27 novembre 2018

Pour vous inscrire, consultez notre site web : apresum.umontreal.ca



LES
**BELLES
SOIRÉES**
LES APRÈS-MIDI AUSSI

POUR LE PLAISIR
DE DÉCOUVRIR

Conférences, ateliers, voyages culturels...

Université  de Montréal

Réduction de 50%
pour les retraités de l'UdeM
(ne s'applique pas aux ateliers et voyages)
Non combinable avec d'autres rabais

Université 
de Montréal

Les concerts de la
Faculté de musique

Salle Claude-Champagne



Nos partenaires (suite)



Énergie Cardio
ON CHANGE LE MONDE

Énergie Cardio



Vous êtes motivés à vous abonner et à entreprendre un programme d'entraînement physique. Bravo! Notre mission est maintenant de vous garder tout aussi motivés à vous entraîner et à atteindre l'objectif que vous vous êtes fixé.

Lors de l'évaluation de vos besoins, nous déterminerons le forfait d'abonnement idéal pour vous afin que vous obteniez les résultats souhaités.

Prenez rendez-vous dès maintenant!



Ce bulletin a été imprimé par



CopyCa.ca



Courriel : info@CopyCa.ca



SÉCURITÉ EN HIVER

10 précautions à prendre cet hiver, à la maison et sur la route

Relaxer devant un feu de foyer ou prendre la route vers des sommets enneigés fait partie des joies de l'hiver. Mais ces activités comportent aussi des risques qu'il ne faut pas prendre à la légère. La Personnelle, l'assureur de groupe auto, habitation et entreprise de ***l'Association du personnel préretraité et retraité de l'Université de Montréal***, vous invite à la prudence cet hiver en suivant ces quelques conseils.

Prévenir les incendies résidentiels

Selon le ministère de la Sécurité publique du Québec¹ :

- La fumée peut prendre seulement 3 minutes pour envahir toute la maison
- La majorité des décès dans les incendies sont causés par la fumée et non par le feu
- La majorité des décès dans les incendies surviennent la nuit pendant qu'on dort

Bref, on ne badine pas avec le feu !

Chauffage au bois. Tout l'équipement que vous utilisez pour le chauffage au bois (poêle, foyer, cheminée) doit être inspecté et nettoyé chaque année. Confiez le ramonage à un professionnel qualifié. Ne brûlez que du bois dur et sec, jamais de bois qui a été peint ou traité chimiquement. Éloignez tout objet inflammable de l'appareil. Jetez les cendres dans un contenant métallique avec couvercle et déposez ce contenant à l'extérieur, loin de tous matériaux combustibles, car les cendres peuvent rester chaudes jusqu'à 72 heures.

Chandelles. Insérez-les toujours dans des chandeliers stables et déposez-les sur une surface plane. Éloignez les objets très inflammables, tels que les rideaux. Éteignez-les quand vous quittez une pièce ou avant de vous coucher.

Détecteur de fumée. Le seul moyen d'être averti d'un incendie à temps est un avertisseur de fumée. Assurez-vous qu'il y en a un à chaque étage et qu'il fonctionne en tout temps. Cela peut vous sauver la vie.

Détecteur de monoxyde de carbone (CO). Si vous utilisez un appareil qui produit une combustion (poêle à bois, appareil au gaz ou au mazout), assurez-vous d'avoir un détecteur de CO dans la pièce où il se trouve afin de prévenir des intoxications pouvant être graves, voire mortelles. Le CO est un gaz très dangereux qui n'a ni couleur ni odeur.

1. **Source** : Ministère de la Sécurité publique :

SÉCURITÉ EN HIVER

Prévenir les accidents de la route

Chaussée. Gardez un œil sur la condition de la chaussée. La glace noire et la gadoue peuvent être difficiles à détecter, spécialement le soir, et elles limitent la qualité du freinage et la possibilité de donner un coup de volant pour éviter un accident.

Voir et être visible. Allumez vos feux de détresse lorsque la visibilité est basse ou nulle. Balayez la neige qui se trouve sur le capot, le toit, les vitres et les phares. Veillez à ce que vos essuie-glaces soient fonctionnels avant votre départ. Une simple éclaboussure de gadoue sur votre pare-brise peut bloquer votre vision et causer une perte de contrôle.

Ralentir et anticiper. Le meilleur moyen d'éviter les dérapages est d'adapter votre façon de conduire aux conditions routières, de ralentir, de prévoir plus de temps pour arriver à destination et d'anticiper les changements de voie, les virages et les courbes.

Garder vos distances. Étant donné qu'il faut plus d'espace pour freiner sur une surface glissante, augmentez la distance qui vous sépare des autres véhicules. Dirigez votre attention le plus loin possible à l'avant.

Trousse d'urgence. L'hiver, les risques de demeurer coincé dans votre véhicule augmentent. Le gouvernement canadien a préparé une liste d'articles que vous devriez avoir dans votre voiture pour parer à cette éventualité.

Si La Personnelle n'est pas encore votre assureur, découvrez comment vous pourriez profiter des avantages et des économies d'une assurance de groupe en demandant une soumission dès aujourd'hui.

Visitez lapersonnelle.com/apresum ou composez le **1 888 476-8737**

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales Inc. Ces conseils sont fournis à titre purement indicatif et ne constituent ou ne remplacent pas ceux d'un expert en la matière. Toute vérification faite à la suite du présent document devra être effectuée en toute sécurité et, au besoin, être exécutée par une personne expérimentée et habilitée dans le domaine. La Personnelle, assurances générales Inc. se dégage de toute responsabilité qui pourrait en découler.

VOTRE LIEN PRIVILÉGIÉ...

**...POUR VOS ASSURANCES
AUTO, HABITATION
ET ENTREPRISE**


laPersonnelle

Les publiereportages de La Personnelle (suite)

Prévenir les dommages causés par les tempêtes de vent

Les vents violents et les tornades sont parmi les catastrophes naturelles qui causent le plus de dommages au pays. Bien que les tempêtes de vent se produisent à tout moment de l'année, elles sont particulièrement fréquentes entre juin et septembre*.

La Personnelle, assureur de groupe auto, habitation et entreprise choisi par l'Association du personnel préretraité et retraité de l'Université de Montréal, vous apporte quelques conseils afin d'assurer la sécurité de votre famille et de prévenir les dommages que le vent pourrait causer à vos biens et à votre résidence.

Quoi faire avant la tempête

La toiture

Lorsqu'il y a des vents violents, c'est la toiture qui subit, en général, les plus gros dommages. Pour les limiter, voici quelques précautions utiles :

- s'assurer que les composantes du toit (bordure d'avant-toit ou « fascia », soffite, chapeau de cheminée, etc.) sont solidement fixées à la structure afin d'éviter des prises pour le vent.
- vérifier l'état du revêtement et le réparer au besoin.
- colmater les joints d'étanchéité autour des ouvertures, si nécessaire (ex. : cheminée, évent, puits de lumière, lucarne).

Les gouttières

Les tempêtes de vent sont souvent accompagnées de pluies abondantes. Pour éviter les infiltrations d'eau :

- s'assurer que les gouttières fonctionnent bien et que l'eau s'écoule loin de la maison ; on peut ajouter une rallonge de gouttière au besoin.

Les portes et fenêtres

- S'assurer que les portes et fenêtres de la maison, de la remise ou du garage sont bien fermées.

L'aménagement extérieur

Tout ce qui n'est pas rangé dans la cour est susceptible de devenir un projectile lors des rafales.

- Remiser donc les poubelles, les bacs de recyclage, les meubles de jardin, le barbecue et tout autre objet que le vent pourrait soulever.
- Le cas échéant, retirer la toile du pavillon de jardin (gazebo) et on ferme l'auvent.

Le véhicule

- Éviter de stationner son véhicule près d'un arbre, d'un lampadaire ou des lignes électriques ; le garer à l'intérieur d'un garage, si possible.

Les réservoirs de gaz propane

- En présence d'équipement utilisant le gaz propane, s'assurer que la valve d'alimentation est bien fermée lors d'une tempête.

Pour en savoir plus

Pour plus d'information, consultez les conseils de prévention des sinistres du ministère de la Sécurité publique du Québec et les mesures d'urgence du gouvernement du Canada :

securitepublique.gouv.qc.ca/securite-civile/se-preparer-aux-sinistres/sinistres/vents-violents.html.

Des protections rassurantes

La Personnelle offre à ses clients toutes les protections nécessaires contre les dommages causés par une tempête ou tout autre sinistre.

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. L'information contenue dans le présent document est fournie à titre indicatif seulement et ne saurait être interprétée comme des conseils de spécialiste ou se substituer à ceux-ci. La Personnelle n'assume aucune responsabilité relativement à la manière dont cette information est utilisée.

* *Les grands vents* – Institut de prévention des sinistres catastrophiques.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
2018-2019**

Sylvia Francis
Présidente

André Fleury
Vice-président

Responsable des relations
avec les autres Associations

Réjean Roy
Trésorier

Hélène Lavigne
Secrétaire

Josée Schepper
Administratrice

Ginette Lambert
Administratrice

Responsable des activités

Jean-Pierre Baril
Administrateur
Webmestre

Éditeur du bulletin

PERSONNES RESSOURCES

Facebook
Serge Généreux

Activités culturelles
Danielle Périnet

Rentes & Assurances
Margaret Lapointe
Lytte Surprenant

Révision des textes
Rose-Marie Gautier

Notre adresse

APRÈS l'UM

Université de Montréal
Pavillon 3744 Jean-Brillant
Porte 390-27
C.P. 6128, succursale Centre-Ville
Montréal, QC
H3C 3J7

Tél.: 514-343-6111 poste 1862

Site web

www.apresum.umontreal.ca

Écrivez-nous !

Économies aujourd'hui, tranquillité d'esprit demain

... jusqu'à

30 %* de rabais
sur vos assurances
auto et habitation



Profitez de tarifs **non offerts au grand public** et
exclusifs aux membres de l'Association du personnel
préretiré et retraité de l'Université de Montréal.
La Personnelle protège ce qui compte le plus pour vous.

DE PLUS...



En conduisant prudemment, vous pourriez
commencer à économiser après 100 jours grâce
au programme Ajusto^{MD}.

Demander une soumission, plus facile que jamais !

► 1 888 476-8737

► lapersonnelle.com/apresum



La Personnelle est agréée par la Personnelle, assureur général de l'UM. Certaines conditions, limitations et exclusions peuvent s'appliquer.
* Le montant des économies n'est pas garanti et varie en fonction des renseignements fournis lors de la souscription.
† Ajusto est assuré auprès de La Personnelle. ^{MD} Ajusto est une marque déposée de la Personnelle, assureur général de l'UM, utilisée sous permission
de La Personnelle. Les rabais sur le prime d'assurance auto et d'habitation pour la conduite prudente s'appliquent pendant la période de
100 jours requise pour la nouvelle adhésion après le 15 septembre 2017 du compte au moins 1000 kilomètres par semaine. Pour toutes les
modalités applicables à l'adhésion de votre UM, visitez le portail de l'assurance auto, qui vous indique les dates de début et de fin de la période
assurée. Les modalités d'utilisation en regard du montant de votre adhésion au programme Ajusto, visitez le portail de La Personnelle.
©2017 La Personnelle.



Capture rectangulaire

laPersonnelle

Assureur de groupe auto, habitation
et entreprise

La bonne combinaison.

Choisir l'assurance de groupe auto et habitation de *La Personnelle*, vous permet d'avoir accès à des protections personnalisées et des tarifs exclusifs offerts aux membres de l'APRÈS l'UM.

Vous pourriez aussi économiser plus de 325 \$ en transférant vos assurances auto et habitation chez nous.

Économies et tranquillité d'esprit au bout des doigts avec l'application *La Personnelle*.

En tant que client, obtenez en plus de votre assurance grâce à l'application *La Personnelle* :

- Ajusto^{MD} : économisez grâce à vos bonnes habitudes de conduite, après seulement 100 jours.
- Alerte : recevez une alerte si une fuite d'eau ou un risque de gel est détecté à votre résidence
- Services en ligne : gérez vos polices d'assurance ou faites une réclamation, partout et en tout temps.

C'est facile de transférer à *La Personnelle* !
La majorité de nos nouveaux clients le confirment.

Obtenez une soumission et économisez !

1 888 476-8737

lapersonnelle.com/apresum